



info@golfnoas.ch
www.golfnoas.ch

PV de l'Assemblée Générale du 14 mars 2019 des actionnaires du Golf Noas SA

Lieu / heure : Salle St.-André / 19h00

Conseil d'administration

Présent(e)s : Prosper Rey, président, Frédéric Pralong, vice-président, Alfred Tanner, capitaine, Yves Duc, caissier, Georges Cordonier, membre, Sylvie Bonvin, secrétaire hors CA, Lainez Romailier et Marlyse Lager, ancienne et nouvelle membres hors CA.

Présidence : **Prosper Rey**

P.V. : **Georges Cordonier.**

A 19h00 le Président, **Prosper Rey**, ouvre l'Assemblée Générale 2019 des actionnaires du Golf Noas SA.

1. Contrôle des présences. Il salue les 47 actionnaires présents, qui représentent 388 actions. Il excuse l'absence des personnes suivantes : Anthamatten Christelle, Anthamatten Katia, Bagnoud Charles-André, (av.-not.), Bagnoud Laurent, conseiller municipal, Bonvin Clément, Bonvin Hanny, Bonvin Myriam, Clivaz Eliane, Clivaz Marlyse, Dederling Brigitte et Jean-Pierre, Heinzmann Frieda, Holzer Patrick, Mathieu Pascal, Pralong Lionel, Roesti Laurent, Rudaz Jean-Claude, Rudaz Jocelyne. Une raison de ces absences est la neige qui rend la circulation automobile très difficile.

Le Président demande s'il y a des remarques sur l'ordre du jour de cette Assemblée Générale. Tel n'est pas le cas. L'ordre du jour est donc admis tel que proposé. Il passe ainsi au point 2.

2. Lecture et approbation du PV de l'AG du 09.03.2018. Ce PV a été publié sur le site internet du Golf Noas SA. Personne ne demandant sa lecture, le Président, **Prosper Rey** demande s'il y a des remarques à son sujet. Aucune remarque n'est soulevée. Donc ce procès-verbal est approuvé tel que rédigé, avec remerciement à son auteur, **Georges Cordonier**.

3. Rapport d'activité 2018. **Prosper Rey**, président, rapporte sur l'activité 2018 de notre Golf-Club :

- goudronnage des 28 places du parking,
- installation de vannes radio-télécommandées pour l'arrosage des greens et fairways,
- réduction du fairway No 3, car trop dangereux pour les balles perdues en amont (proximité de villas),
- visite de cambrioleurs, sans perte, mais avec quelques dégâts aux serrures de 2 portes,
- finition de la pose des tapis des départs.
- financièrement, une importante baisse de recettes de green-fees a été constatée, durant l'été. Le Conseil d'Administration a donc décidé de poser, en 2019, un distributeur de tickets pour droit de jeu et boissons, payable uniquement par cartes de crédit et/ou de débit.
- au 31.12.2018, nous avons vendu 1471 actions. Il reste à ce jour, 24 actions du Golf Noas SA à vendre.

Il termine son rapport en remerciant toutes et tous les bénévoles, le web master, Frédéric Pralong, la fiduciaire Gaston Clivaz, la Municipalité de Crans-Montana, Le Golf-Club Crans-sur-Sierre, Manu Berclaz, pour la permanence téléphonique, notre photographe, Patrick Holzer, ainsi que ses collègues du Conseil d'administration qui travaillent bénévolement à la gestion de notre golf.

4. Lecture des comptes de l'exercice 2018. **M. Yves Duc, caissier**, commente en détail les comptes 2018 qui ont été approuvés par le Conseil d'Administration en séance du 11.02.2019. A retenir globalement : le montant des produits de Fr. 151'391.95 et le montant des charges de Fr. 151'316.95. Le bénéfice se situe donc à Fr. 75.00. Le bilan se monte à Fr. 235'900.39 à l'actif comme au passif.

M. André Lagger relève, avec satisfaction, le montant annuel de Fr. 15'000.-- versé par le Golf-Club de Crans-sur-Sierre.

Aucune autre remarque ou question n'est soulevée. Le Président **Prosper REY** remercie **le caissier Yves Duc**, pour son excellent travail. Ce dernier ajoute des remerciements à **M. Henri Clivaz** pour son travail de remise en état des cylindres de portes et divers dépannages, et a également une pensée pour **M. Marcel Robyr**, également dévoué pour son aide technique, et actuellement hospitalisé. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

5. Rapport de l'organe de contrôle relatif aux comptes de l'exercice 2018. **Gaston Clivaz**, en donne lecture. L'assemblée approuve ce rapport à l'unanimité, avec remerciements à la fiduciaire de M. Gaston Clivaz, organe de contrôle.

6. Approbation des comptes 2018 et décharge au Conseil d'Administration. A l'unanimité, l'assemblée donne décharge au conseil d'administration de la gestion et à l'organe de contrôle de son mandat.

7. Situation du parking avec l'État du Valais. Les travaux avec l'Etat VS, représenté par M. Patrick Sauthier, débiteront bientôt pour le parking au sud (place d'évitement actuelle) et sera terminé en fin d'année. L'achat du terrain appartenant à l'Etat du Valais pour le parking actuel sera signé cette année.

8. Collaboration avec le PAD. **Prosper Rey** confirme le statu quo pour l'instant.

9. Projets d'amélioration du golf pour 2019. Le président **Prosper Rey** signale la volonté du CA, de poser un panneau lumineux à l'entrée du golf, installer une borne de paiement pour les green-fees et les boissons, avec pose de la fibre optique et wifi pour notre système informatique dans le chalet. Un tarif préférentiel du green-fee sera mentionné, dès une heure précise, en cours de journée. Dès l'installation de la borne, le prix du green-fee sera porté à Fr. 35.- la journée. Devant le green du trou No 3, nous construirons un escalier qui mène au trou No 2, pour faciliter la récupération des balles dirigées au sud, et nous poserons des filets au départ du No 3, côté amont, pour des raisons de sécurité. Au trou No 6, nous nivellerons une partie du fairway jusqu'au green qui sera agrandi vers le sud. Cette terre proviendra des travaux de l'agrandissement de la route par l'Etat du Valais. Au nord du trou No 1, un filet de protection sera posé d'entente avec l'Etat du Valais.

10. Admission et démission. Le CA prend note, avec regret, de la démission de Mme Lainez Romailier, membre hors CA qui s'occupait des receptions avec dévouement et sérieux, depuis plus de 10 ans. Elle est chaleureusement remerciée.

Elle sera remplacée dès ce jour, par Mme Marlyse Lager. L'AG approuve cette nomination. Le président, **Prosper Rey** la remercie d'avoir accepté cette tâche.

11. Rapport du Capitaine.

Alfred Tanner, capitaine, donne lecture de son rapport d'activité 2018. Nous avons organisé 11 compétitions, le match-play Léonce Pralong, la compétition de la classe 1943 « 75ème », la sortie des bénévoles, l'initiation au golf des membres de l'administration du HC Fribourg Gotteron. Il y a eu 3 « hole in one » : Gustave Barras, Frédéric Pralong et Prosper Rey.

Il confirme que les nouvelles règles de golf entrent en vigueur au 1.1.2019. Il en donne les principales modifications. Il donne lecture du programme 2019. Il y a une date libre, le 5 juillet pour l'organisation, d'une compétition dite « 75ème », (éventuellement par la Classe 1944), sur 9 trous, en fin d'après-midi. Le comité contactera les personnes intéressées. Si aucun intéressé, c'est le CA qui l'organisera.

Alfred Tanner, capitaine, adresse des remerciements à tous les sponsors et toutes les personnes qui ont permis le bon déroulement des compétitions 2018.

Le président, **Prosper Rey**, le remercie également pour son dévouement à la gestion de notre Golf-Club.

12. Budget 2019. **Yves DUC, caissier**, commente le budget 2019 qui devrait correspondre à peu près aux comptes 2018, avec un éventuel achat de terrains. Les dépenses sont budgétisées à Fr. 198'200.- et les recettes à Fr. 160'500.- soit un excédent de dépenses de Fr. 37'700.-. Ce budget est approuvé par l'Assemblée Générale, à l'unanimité.

13. Divers. **Prosper Rey**, président, confirme que la surface totale du périmètre du golf est de 55'000 m2 dont **17'105 m2 en propriété du Golf-Club de Noas SA**. La location est versée à raison de Fr. 0,20 le m2, annuellement. L'achat par le Golf-Club est fixé à Fr. 4.- au maximum.

Tony Lager, président de la Bourgeoisie remercie tous les acteurs de ce golf et relève le dynamisme du CA. Il mettra à l'ordre du jour d'une séance de la Bourgeoisie de Chermignon, l'organisation d'une éventuelle compétition bourgeoisie.

Le président, **Prosper Rey**, le remercie pour ses paroles ainsi que la collaboration excellente qui règne avec la Bourgeoisie de Chermignon, ainsi que la Municipalité de Crans-Montana, dans le cadre de cette gestion.

Christian Barras, vice-président de la Bourgeoisie, remercie également le CA et les bénévoles, pour tout ce qui se fait dans le cadre du golf de Noas.

14. Verre et agape de l'amitié.

La parole n'étant plus demandée, le président, **Prosper Rey** clôt cette assemblée à 20 h 23, remercie les actionnaires présents, et invite son auditoire à partager l'agape et le verre de l'amitié préparés par nos dévouées **Lainez Romailer**, et **Sylvie Bonvin**.

Chermignon, le 15 mars 2019.

Le secrétaire :
Georges CORDONIER

Le Président :
Prosper REY